



Les médecins assistants et les chefs de clinique : des partenaires de premier choix

La plupart des pays industrialisés sont aujourd'hui confrontés d'une part à une explosion des coûts de la santé et d'autre part à une relève médicale insuffisante. La Suisse n'échappe pas à ce dilemme conduisant à des décisions politiques parfois paradoxales comme le moratoire sur l'ouverture de cabinets, le numerus clausus ou la baisse du point de laboratoire. Ces éléments additionnés à une modification de l'image du corps médical dans la société représentent autant de défis à relever.

Dans ce contexte, la rubrique «Tribune de l'ASMAV» proposée par la *Revue médicale suisse* est la bienvenue. Elle permet de nouer un nécessaire dialogue intergénérationnel entre médecins, tout en exposant des thèmes d'actualité importants mais souvent méconnus. Des informations pratiques, tel l'article publié dans ce numéro sur l'ouverture d'un cabinet médical, en est un exemple. Ainsi, cette rubrique permet de rappeler que les médecins en formation postgraduée

sont des partenaires créatifs et de premier choix ! Par ailleurs, représentant 80% des effectifs médicaux hospitaliers et en tant que futurs praticiens, ils sont de fait un pilier important du système de santé. Dès lors, une information continue tant

«... nouer un nécessaire dialogue intergénérationnel entre médecins ...»

médicale que politique paraît indispensable afin que tous puissent participer pleinement aux décisions actuelles et futures nous concernant. En effet, des thèmes comme la levée de l'obligation de contracter ou la création de réseaux de soins ne pourront être abordés qu'avec un engagement éclairé de chacun.

Et enfin, à l'hôpital comme ailleurs, bien des choses ont changé. A ce propos, la soumission des médecins en formation postgraduée à la Loi fédérale sur le travail (LT) représente une juste reconnaissance de leur droit à une vie normale. Elle est garante de conditions de travail raisonnables, mais aussi d'une formation postgraduée optimisée et d'une meilleure qualité des soins ! Cependant, les réorganisations hospitalières qu'elle implique

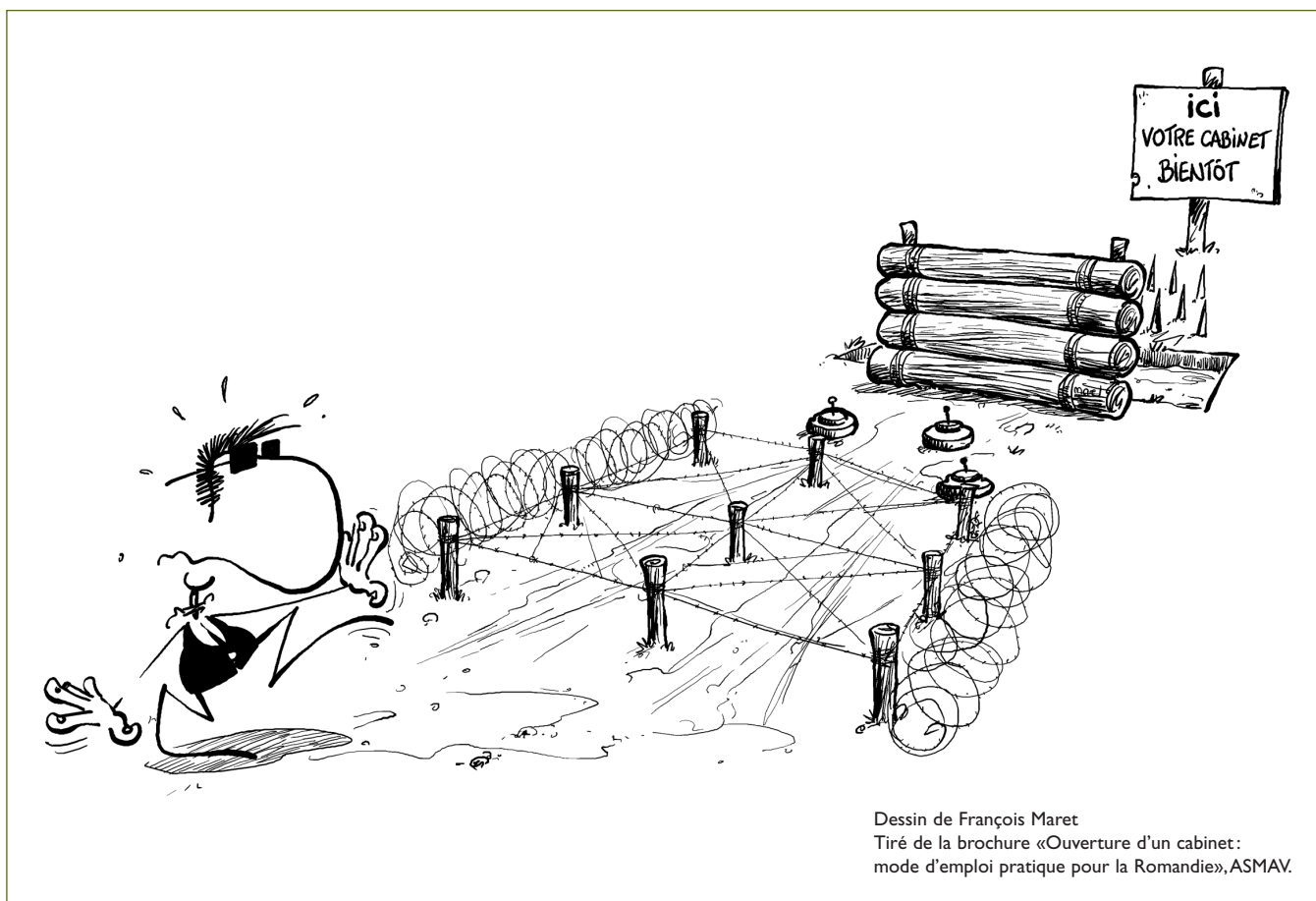
nécessitent une vraie réflexion, et nous espérons que cette nouvelle rubrique permettra, aussi dans ce domaine, de favoriser un dialogue constructif.

Dr Julien Vaucher

Membre du comité de l'ASMAV,
section vaudoise de l'Association suisse des
médecins assistants et chefs de clinique
Médecin assistant,
Service de médecine interne,
eHnv – Site d'Yverdon,
Yverdon
julien.vaucher@asmav.ch

Dr Patrick Wilson

Président de l'ASMAV,
section vaudoise de l'Association suisse des
médecins assistants et chefs de clinique
Service de médecine interne,
CHUV, Lausanne
presidence@asmav.ch



Dessin de François Maret
Tiré de la brochure «Ouverture d'un cabinet:
mode d'emploi pratique pour la Romandie», ASMAV.